

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18/12/2014 – Convocation du 8 décembre 2014

Compte rendu affiché le 26 décembre 2014

Présidente de séance : Valérie GLATARD

Secrétaire de séance : Marine MATHEY

Présents :

Valérie GLATARD, Marc RODRIGUEZ, Claire LEBAHAR, Youcef BOUREZG, Hélène SORREL-DUNAND, Laurent BUFFARD, Gisèle COIN, Alain GOJON, Guillemette DEBORDE, Michel MATHEY, Jean-Jacques DUPERRAY, Myriam MARMONIER, Gilbert PETITJEAN, Marine MATHEY, Xavier LAURE, Michel HU, Christine PERRIN, Maria DA SILVA PIRES, Marc GRAZIANA, Nadine DUPLOT, Alain MARTIN-RABAUD, Bernard SABATIER, Pascal NICOT, Sylviane CARISSIMI, Vincent VIVO, Patrick RACHAS.

Absents représentés

Claire POINT par Claire LEBAHAR, Tameur GUENNAT par Michel HU, Jamila HARZALLAH par Alain MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	26
Votants	29
Exprimés	29

Objet : Tarifs 2015 – Location des salles municipales

Comme chaque année, il est proposé au Conseil Municipal de réévaluer les tarifs de location des salles municipales. La commission municipale Vie locale, réunie le 25 novembre 2014 a adopté la proposition ci-dessous :

CHAPELLE D'OMBREVAL	2014	2015
Neuvillois	46 €	46 €
Autres	86 €	87 €
CLOS DU BILLARD (la journée jusqu'à 21H maximum)	2014	2015
Membre d'un club neuvillois du 3 ^{ème} âge	125 €	125 €
Résidents Neuvillois	311 €	315 €
Extérieurs à Neuville	1 485 €	1 500 €
SALLE DE LA POSTE	2014	2015
entreprises et associations non-neuvilloises	93 €	95 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Madame l'Adjointe déléguée, et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU l'avis de la commission municipale Vie Locale du 25 novembre 2014
- VU le budget communal,
- **ADOpte les tarifs ci-dessus pour la location des salles municipales,**
- **AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire,**
- **DIT que ces recettes seront prévues à l'article 752 du budget communal.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 18 décembre 2014
Le Maire,
Valérie GLATARD.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 19/12/2014
- Publication ou affichage le 19/12/2014

Valérie GLATARD, Maire.

